



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

psychiatrie

Question écrite n° 97237

Texte de la question

M. Jean Proriol attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la situation des internements psychiatriques en Haute-Loire. Dans une étude récente concernant les rapports annuels de la commission départementale des hospitalisations psychiatriques, la commission des citoyens pour les droits de l'Homme a relevé pour la Haute-Loire un nombre d'hospitalisations psychiatriques sous contrainte par habitant nettement plus élevé que la moyenne nationale (1,69 pour 1 000 habitants contre 1,15). Il lui demande si les raisons de cette particularité sont connues et si l'inspection générale des affaires sociales envisage de mener une enquête sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97237

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13902

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)